



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS SECTIONS FEMININES U14F A SENIORS F

Commission du 02 avril 2024

IMPORTANT

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2022/2023, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

- Match remis (arrêté municipal sans liste des matches concernés) = **50€**

- Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = **102€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION :

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

COURRIERS DES CLUBS

GROSLAY FC

Mail du 29 mars 2024

Votre rencontre est reportée au 24/05/24 et non au 05/05/24, erreur administrative.

Ent HERBLAY ST LEU

Mail du 29 mars 2024

Erreur administrative.



RENCONTRES REPORTEES

05/04/24

SENIORS F à 8 – groupe A

Rencontre n°27836485 – *MAGNY US CANTON 1 – ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 2*

Rencontre du 01/03/24

SENIORS F à 8 – groupe B

Rencontre n°27836499 – *GAFEPB 1 – GROSLAY FC 2*

Rencontre du 29/03/24

24/05/24

SENIORS F à 8 – groupe A

Rencontre n°27836498 - *MAGNY US CANTON 1 – GROSLAY FC 1*

Rencontre du 29/03/24

MODIFICATION D’HORAIRE ET DE LIEU

U15F - Groupe B

CERGY-PONTOISE FC4 – JOUY LE MOUTIER FC 1

Rencontre n°27836525

Changt stade des Maradas, 1 passage du lycée, Pontoise

APPEL FEUILLE DE MATCH

U15F à 8 – Groupe B

PUISEUX LOUVRES FC95 1

Rencontre n°27836520– du 23/03/24 ; contre Cergy-Pontoise FC 4

1^{er} Appel le 26/03/24

2^{ième} appel le 02/04/24

Seniors F à 8 – Groupe B

ST PRIX ES 1

Rencontre n°27836490– du 22/03/24 ; contre Groslay FC 2

1^{er} Appel le 26/03/24

2^{ième} appel le 02/04/24

AMENDES

U15F à 8 -groupe A

ST OUEN L’AUMONE AS 2

Rencontre n°27836484 ; du 02/03/24 reportée le 16/03/24 contre Ent Beaumont Mours 1

1^{ier} Forfait: 30€